CC de la Vallée du Garon (CCVG) : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 32 934 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC de la Vallée du Garon (CCVG) affichait un encours de dette de 21,3 M€, soit 647 € par habitant, une épargne brute égale à 29,5 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 6,6 ans.

Dette par habitant
647 €
21,3 M€ au total

Capacité de désendettement
6,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
29,5 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
235 € / hab.
7,7 M€ au total

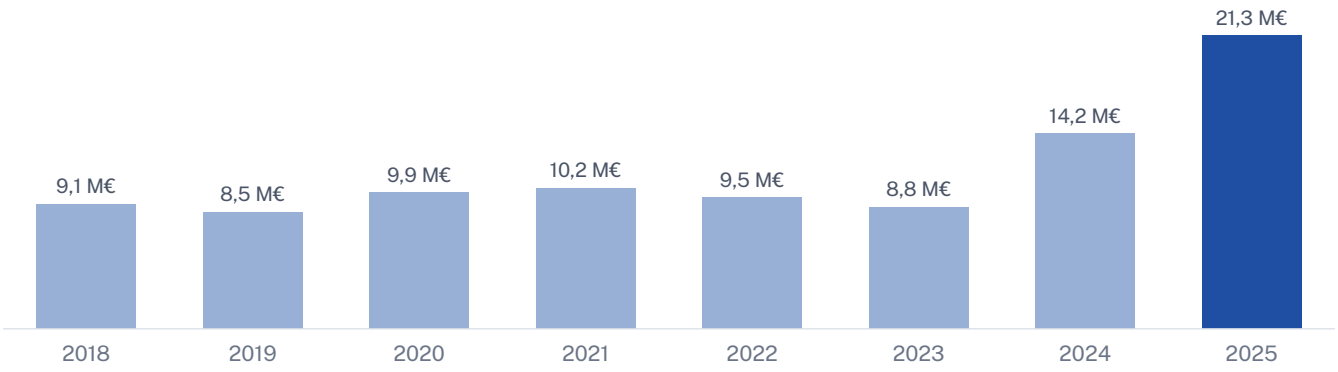
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	235 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	29,7 %	70 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	29,5 %	98 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	647 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	461 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-175 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 9,1 M€ en 2018 à 21,3 M€ en 2025 (+135,3 %). Valeur la plus basse : 8,5 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	9,1 M€	40,5 %	3,2 ans	2,1 M€
2019	8,5 M€	45,1 %	2,3 ans	6,1 M€
2020	9,9 M€	39,9 %	3,1 ans	2,7 M€
2021	10,2 M€	40,3 %	2,9 ans	3,9 M€
2022	9,5 M€	43,1 %	2,3 ans	3,1 M€
2023	8,8 M€	32,5 %	3 ans	6,4 M€
2024	14,2 M€	33,6 %	3,9 ans	9 M€
2025	21,3 M€	29,5 %	6,6 ans	15,2 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de la Vallée du Garon (CCVG)
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	560 k€ pour 3 projets
Part du coût des projets payée par l'État	18,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	165 k€ pour 3 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Construction d'un batiment agricole collectif sur la commune de millery	300 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.